

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 JUIN 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Frédérique CORCORAL par Mme Cécile HELLE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
Mme Annick WALDER par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Laurence ABEL RODET
Mme Kamila BOUHASSANE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

9

FINANCES : VI. Compte Administratif 2024 Budget Chambre Funéraire M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif du Budget Annexe de la Chambre Funéraire.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE LA CHAMBRE FUNÉRAIRE :

<i>Calcul du résultat de l'exercice</i>			
		Dépenses	Recettes
<i>Section de fonctionnement</i>	Prévisions	272 229,00 €	494 019,34 €
	Réalisations	185 151,77 €	96 509,02 €
	Excédents de clôture	-	88 642,75 €
<i>Section d'investissement</i>		Dépenses	Recettes
	Prévisions	7 074,00 €	114 994,03 €
	Réalisations	- €	5 895,29 €
	Excédents de clôture		5 895,29 €

<i>Solde de Fonctionnement Exercice Précédent</i>	221 890,34 €
<i>Solde d'investissement Exercice Précédent</i>	107 920,03 €

<i>Affectation (hors 1068)</i>		
<i>002 (fonctionnement)</i>		133 247,59 €
<i>001 (Investissement)</i>		113 815,32 €

Le compte administratif de la Chambre Funéraire pour l'exercice 2024 s'élève toutes sections confondues à :

- En recettes : **102 404,31 €**
- En dépenses : **185 151,77 €**

Il s'agit là de montants hors taxes, ce budget annexe revêtant un caractère industriel et commercial qui le soumet à la nomenclature budgétaire et comptable M4.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

A. Section d'exploitation

Les recettes d'exploitation de l'exercice atteignent **96 509,02 €** et sont principalement constituées par les prestations de services.

Les dépenses d'exploitation, d'un montant de **185 151,77 €**, sont composées notamment des frais de personnel pour 149 K€, des dépenses à caractère général pour 30 K€ qui correspondent principalement au remboursement des charges d'exploitation au centre hospitalier d'Avignon ainsi que les entretiens. Enfin 6 K€ pour la dotation aux amortissements.

La section de fonctionnement 2024 affiche ainsi un **déficit de gestion de 88 642,75 €**.

Après la reprise du résultat antérieur de 2023 de 221 890,34 €, le **résultat cumulé de fonctionnement**, fin 2024, présente un **excédent de 133 247,59 €**.

B. Section d'investissement

Les recettes atteignent 5 895,29 €. Elles sont constituées exclusivement par la dotation aux amortissements.

Aucune dépense d'investissement n'a eu lieu durant l'exercice 2024.

Pour cette section, **le solde de gestion 2024** affiche ainsi un **excédent de 5 895,29 €**.

Après reprise du résultat antérieur de 2023 (107 920,03 €), **le résultat d'investissement cumulé**, fin 2024, présente un **excédent de 113 815,32 €**.

C. Les résultats cumulés 2024

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un **excédent de 247 062,91 €** est constaté toutes sections confondues :

- | | |
|------------------------------|----------------|
| ● Résultat d'investissement | + 113 815,32 € |
| ● Résultat de fonctionnement | + 133 247,59 € |

Ce budget ne présente pas de restes à réaliser au 31/12/2024.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-12, L. 1612-13, L. 2121-29 et L. 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission des Finances, du Domaine Public et de l'Administration Générale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le compte administratif 2024 du budget annexe de la Chambre Funéraire tel qu'il a été arrêté ;
- **DÉCLARE** les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes ;
- **DÉCLARE** que les crédits non consommés et non engagés à la clôture de l'exercice sont annulés ;
- **PRÉCISE** que les soldes d'exécution seront repris dans le cadre d'une Décision modificative n°1 sur l'exercice 2025.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

Mme Cécile HELLE quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2025

ACTE PUBLIE LE 03/07/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :